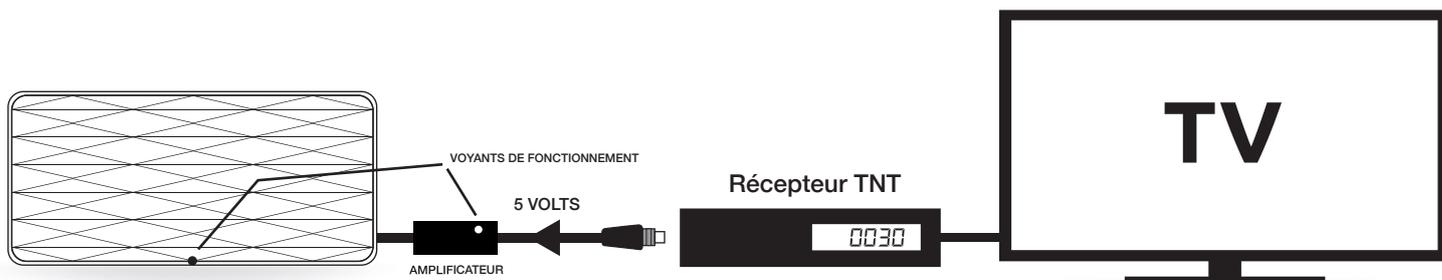


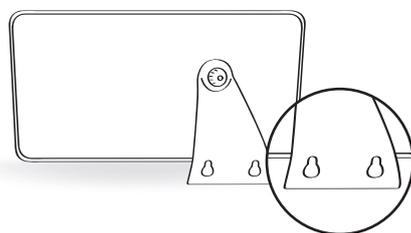
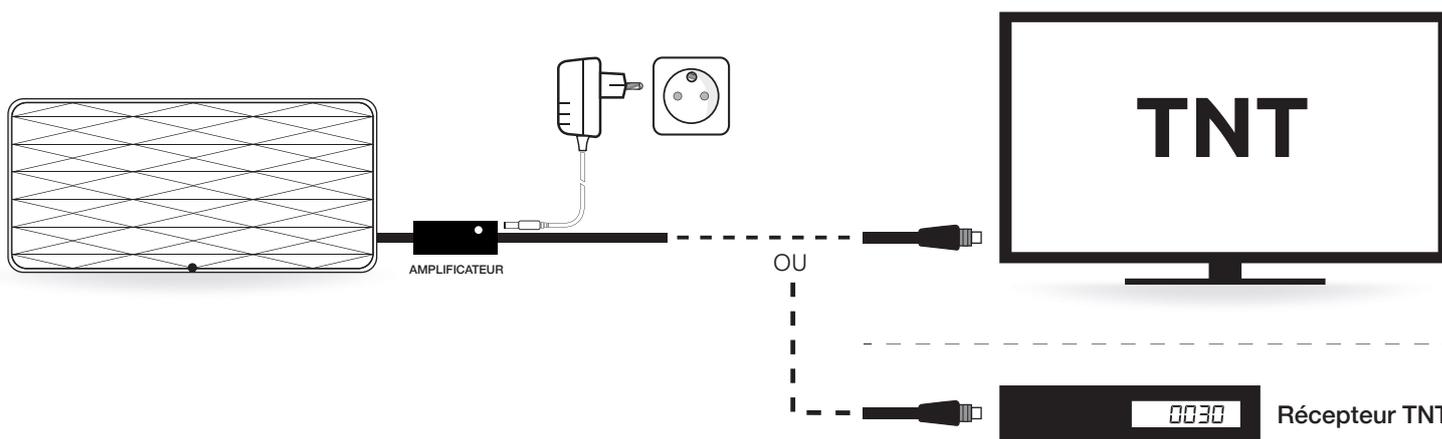
Cette antenne d'intérieur est équipée d'un amplificateur permettant de recevoir les signaux UHF. Elle permet d'améliorer la qualité d'image.

L'antenne peut être alimentée avec l'adaptateur secteur fourni (12 volts / 50 mA) ou directement via l'entrée antenne (5 volts / 40 mA) du récepteur TNT (si vous disposez d'un appareil équipé de la fonction).

1/ Alimentation de l'antenne par le récepteur TNT



2/ Alimentation de l'antenne par l'adaptateur secteur fourni



- Peut être posée sur une table, un meuble ... à l'aide du pied fourni

- Peut être fixée sur un mur en utilisant la patte de fixation

Caractéristiques techniques

- Bande de fréquences : UHF = 470 à 698 MHz
- Gain : 20dB (UHF)
- Alimentation : 12 Vcc 50 mA (adaptateur secteur) ou par le récepteur TNT 5 Vcc 40 mA
- Consommation : < 1 W

Adaptateur secteur (Modèle : SW1200200-A1/A2)

- BRIGHTPOWER OPTOELECTRONIC TECHNOLOGY CO., LTD
- Tension d'entrée : 230 VAC
- Fréquence du courant alternatif d'entrée : 50Hz



Pour en savoir plus : www.quefairedemesdechets.fr



HOTLINE France
03 20 96 59 91

- Tension de sortie : 12.0 VCC
- Courant de sortie : 0,2 A
- Puissance de sortie maximale : 2,4 W
- Rendement moyen en mode actif : 79,01 %
- Consommation électrique hors charge : 0.04 W

Recommandation de sécurité :

Toujours garder une distance minimum autour de l'appareil afin d'assurer une ventilation suffisante. Ne pas poser près d'une source de chaleur (radiateur ...).

Ne pas essayer de dépanner l'appareil vous-même, s'adresser uniquement à un personnel qualifié. Ouvrir ou démonter celui-ci peut provoquer des chocs électriques.

Conditions de garantie :

La garantie de votre appareil et ses accessoires se conforme aux dispositions légales à la date de l'achat. Les pièces détachées pour cet appareil sont au moins disponibles pendant toutes la durée de la garantie.

Déclaration de conformité :

Le soussigné, SEDEA, déclare que l'équipement radioélectrique du type antenne intérieure est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.sedea.fr.



Recyclage :

Déchets d'équipements électriques et électroniques

Ce symbole sur le produit, ses accessoires ou sa documentation indique que ce dernier est conforme à la Directive européenne 2012/19/UE. Cela signifie que ni le produit, ni ses accessoires électroniques usagés ne peuvent être jetés avec les autres déchets ménagers. Veuillez séparer vos produits et accessoires usagés des autres déchets. La mise au rebut citoyenne de votre ancien produit permet de protéger l'environnement et la santé, vous favoriserez ainsi le recyclage de la matière qui les compose dans le cadre d'un développement durable. Les particuliers sont invités à contacter les autorités locales pour connaître les procédures et les points de collectes de ces produits en vue de leur recyclage.



Importé par SEDEA

Parc d'activités du mélançois | rue des saules CS80458
59814 LESQUIN cedex